

Vita Classic – équitable, durable, flexible

Vita Classic est une solution adaptée aux entreprises de toute taille, qui attachent de l'importance à une prévoyance professionnelle flexible et adaptée aux besoins.

Pourquoi Vita Classic est le choix qui vous convient?

Nous disposons d'une expertise globale et d'une expérience de longue date

La Fondation collective Vita est l'une des institutions collectives les plus importantes en Suisse. Avec nous, vous avez à vos côtés un partenaire de prévoyance expérimenté et responsable, qui s'engage pour une prévoyance professionnelle équilibrée et équitable pour toutes les générations. En collaboration avec notre partenaire Zurich, nous tirons profit de notre grande expérience et de notre expertise globale dans les opérations de placement, l'assurance risques et le traitement de la LPP dans l'intérêt de nos assurés.

L'essentiel en bref

27'593

Nombre d'employeurs affiliés

150'340

Assurés actifs



Nos solutions vous offrent une grande flexibilité

La solution de prévoyance Vita Classic évolue et s'adapte aux besoins et aux possibilités de votre entreprise et de vos collaborateurs.

- ✓ les prestations de risque et les primes d'épargne peuvent être déterminées de manière flexible
- ✓ la déduction de coordination peut être ajustée au taux d'occupation, ce qui est particulièrement intéressant pour les collaborateurs à temps partiel
- ✓ prestations généreuses en cas d'incapacité de gain – droit à partir d'un degré d'incapacité de 25%

Vous obtenez chez nous une participation directe et équilibrée

Le modèle de prévoyance Vita Classic permet à tous les assurés de participer de manière directe et équilibrée au revenu des placements. Vous bénéficiez d'une rémunération supplémentaire durable et constante, fixée selon un mécanisme transparent. Chez nous, la rémunération de vos avoirs de vieillesse est fixée par le règlement et est donc connue et communiquée pour l'année suivante.

Modèle de prévoyance Vita Classic

3,25 %

Rémunération globale max.
du capital d'épargne 2025

Notre structure d'âge est équilibrée

Nous avons très tôt posé les jalons pour demain: avec les paramètres techniques pertinents et une bonne structure d'âge. Chez Vita Classic, la proportion entre les assurés actifs et les retraités est équilibrée. La part des bénéficiaires d'une rente est l'une des plus basses de Suisse, avec un peu plus de 17 pour cent des capitaux de prévoyance.

L'essentiel en bref



17 %

Part du capital pour retraités

1,75 %

Taux technique

Nous offrons stabilité et une sécurité la plus élevée possible

La stratégie de placement largement diversifiée nous permet de générer des revenus stables à long terme, dont les assurés profitent. Grâce à la taille et à la stabilité de la Fondation collective, chaque entreprise – grande ou petite – a accès à des placements prometteurs.

Reporting sur les placements



6,6 %¹⁾

Rendement net au 31.12.2024

111,7 %¹⁾

Taux de couverture au 31.12.2024

1) Valeurs provisoires avant révision et approbation par le conseil de fondation, sans garantie.

Nous investissons durablement

L'investissement responsable est un pilier important de notre stratégie de placement. Nous nous engageons en tant qu'actionnaire actif, nous effectuons des placements axés sur l'impact et nous investissons dans une économie préservant les ressources durables. Nous avons formulé des objectifs de réduction de CO₂ pour nos actions et nos obligations d'entreprises. Nous investissons donc en toute conscience dans des Green Bonds et des projets axés sur l'impact, comme le «Logement pour seniors».



- 80 %

Objectifs 2050

Réduction des émissions de CO₂ dans la catégorie de placement Immobilier Suisse par rapport à 2010

Report sur la durabilité



Nous avons des responsabilités claires

Pour nous, fairness dans la prévoyance professionnelle signifie entre autres la transparence: grâce à la création de la SST Vita Dienstleistungs AG, une société de gestion, une entreprise indépendante prend la direction de la Fondation collective Vita. L'assureur et la fondation sont ainsi clairement séparés.

Report de gouvernance

Avez-vous des questions?

Le Help Point LPP (téléphone 0800 80 80 80) est à votre disposition ainsi qu'à celle de vos collaborateurs, du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00 pour répondre à toutes vos questions sur la prévoyance professionnelle. Vous pouvez aussi consulter notre site www.vita.ch